

**EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE - 2022**

Epreuve écrite d'admissibilité du 20 janvier 2022

**Spécialité
"ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS"**

Cette épreuve consiste, à partir de **documents succincts** remis au candidat, **en trois à cinq questions** appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1 H 30

Coefficient : 2

**Veillez répondre directement sur le sujet,
il sera agrafé à la copie à la fin de l'épreuve.**

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

Vous ne devez faire apparaître **aucun signe distinctif** dans votre copie. Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. **Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.** L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.**

Attention : les calculs devront être détaillés.

**Il sera tenu compte de la présentation et de l'orthographe.
(Un malus de 2 points par copie pourra être appliqué)**

Ce sujet comporte 10 pages

BASE DOCUMENTAIRE :
Eric THIVILLIER «Le jardinier qui pétille»

QUESTION 1 : LE FLEURISSEMENT A SAINT-GALMIER

(4 points)

1-1 Connaissez-vous le CNVF ? Que veut dire ce sigle ? **(0.5 point)**

.....
.....

1-2 Combien de fleurs possédaient SAINT-GALMIER au concours du CNVF en 1991 et combien en 1998 ? **(0.5 point)**

.....
.....

1-3 En 2007, SAINT-GALMIER change de stratégie de fleurissement. Quelles sont ses principales évolutions ? **(0.5 point)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

1-4 Quels conseils donne Monsieur THIVILLIER pour bien réussir la composition et la conception du fleurissement de ses jardinières ? **(1 point)**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1-5 Les massifs de pleine terre peuvent être agrémentés d'arbustes palissés, de plantes grimpantes ou de rosiers grimpants.

D'après vos connaissances, pouvez-vous en citer cinq différents ? (1.5 points)

Nom français	Genre	Espèce

QUESTION 2 : CONNAISSANCES ET INTERPRETATION DES VEGETAUX DANS L'ESPACE URBAIN (4 points)
--

2-1 SAINT-GALMIER diversifie sa palette végétale pour embellir la ville.

Citez d'autres types de plantes que les annuelles pouvant renforcer l'embellissement d'une ville. (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

2-2 Citez cinq arbustes pouvant être associés au fleurissement. (1.5 points)

Nom français	Genre	Espèce

2-3 Citez cinq arbres à moyen développement pouvant accompagner les espaces verts de SAINT-GALMIER. (1.5 points)

Nom français	Genre	Espèce

QUESTION 4 : PROTECTION DE LA RESSOURCE

(5 points)

4-1 Quelles sont les techniques de fleurissement durable utilisées par le jardinier ? **(1.5 points)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4-2 Pour les massifs d'été (ou à floraison estivale) et les massifs de vivaces, que préconisez-vous comme techniques d'arrosage ? **(0.5 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

4-3 Propreté de l'espace. Gestion de l'herbe en ville, existe-t-il une loi ? **(0.5 point)**

.....

.....

.....

.....

.....

4-4 Comment est géré l'enherbement de la cité et des cimetières à SAINT-GALMIER ? **(1 point)**

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....

4-5 Proposez d'autres méthodes (1.5 points)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

QUESTION 5 : SECURITE

(4 points)

5-1 Citez les principales mesures de sécurité qu'un jardinier doit mettre en place : (1 point)

- Pour sa protection individuelle
- Pour les riverains
- Pour sécuriser la zone de chantier

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5-2 Complétez ce tableau avec des réponses courtes et claires : (3 points)

Partie(s) du corps protégée(s) :	EPI :	Protège contre quoi ?
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Lunettes de protection</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Mains</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Bruits</p>
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Masque respiratoire</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Pieds</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Partie(s) du corps protégée(s) :	EPI :	Protège contre quoi ?
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Chutes d'objets, coups, chocs</p>



1/ Éric Thivillier (à dr.), à côté de Renaud France, promoteur la ville-nature, à la fois fleurie, propre et durable. 2/ Belle réalisation que ce massif composé de roses d'Indes, d'Arundo donax, Carina Tropicanna... 3/ La roseraie de la commune accueille plus de 300 variétés différentes, dont les rosiers Albertine, visibles ici au premier plan.

4/ Accord parfait dans cette jardinière qui orne la façade de la mairie. Elle est notamment composée de bégonias et d'ipomées. 5/ Dans ces massifs tout en longueur, des cadres en bois créent des "zoom" sur des végétaux : par exemple des Tabac Sylvestris, des Dahlia pompan...

Éric Thivillier, le jardinier qui pétille

Il a tout vécu à Saint-Galmier (42) : la 2^e Fleur à ses débuts, très vite la 3^e puis la 4^e en quelques années, les prix nationaux, spéciaux... Et surtout, l'évolution du métier. Car fleurir n'est plus fleurir, c'est préserver, inviter la nature dit-il.

Affable et passionné dès qu'il s'agit de parler de nature, il est de ces jardiniers que l'on décrit amoureux du vivant. Plus jeune, ce ligérien aurait pu devenir menuisier, comme son père et son grand-père l'ont été avant lui. Une carrière vite abandonnée, lui qui se rêvait au grand air. Il préfère le bois, mais vivant, encore couvert de mousse et de lichen. Il décide alors de devenir jardinier, sans savoir où cela le mènera exactement. Au moins, il sera dehors, avec les arbres et la nature qu'il affectionne tant. Après un CAP obtenu en 1979 à Roanne (42) dans le paysage, il passe par la case service militaire avant de travailler dans une entreprise de création en espaces verts. "La pleine période du tout glyphosate" se souvient-il, un peu amer de ne pas savoir à ses débuts ce qu'il sait maintenant. En 1991, il postule à la Ville de Saint-Galmier (1 Fleur) pour devenir jardinier municipal. "Un autre monde" s'est-il dit après sa prise de poste. "Des annuelles à profusion, des bacs posés au sol... On plantait, on arrosait. C'était l'époque qui le voulait. Et on le faisait bien". En 1992, la Ville obtient la 2^e Fleur, puis la 3^e trois ans plus tard et enfin, le graal, la 4^e Fleur, grappillée en 1998.

Le dédicé

En 2007, Éric Thivillier, jardinier d'expérience, prend les rênes du service espaces verts avec Renaud France à ses côtés. Un duo chevronné, entouré de jardiniers volontaires et des divers services municipaux, sans qui rien ne serait possible. "En lisant régulièrement des revues professionnelles (ndlr : Les Cahiers du Fleurissement !), nous nous sommes rendu compte que le fleurissement en tant que tel n'avait plus le sens qu'on lui attribuait. On parlait davantage d'embellissement, de nature. C'est pourquoi, nous avons pris un virage à 180° en l'espace de deux ans, ne serait-ce aussi pour se conformer à la nouvelle grille d'évaluation du CNVVF" se remémore-t-il. Très vite, un audit complet des espaces verts est réalisé afin de pointer tout ce qui ne va pas :

les bacs, les suspensions, les tapis de gazon au détriment des massifs et des arbustes... "Personne ne s'en est vraiment aperçu quand on en a supprimé une grande partie" avoue le jardinier en chef. En parallèle, les 95 000 annuelles utilisées chaque année sont passées à 15 000 aujourd'hui. Cependant, "il a fallu revoir l'intégralité de notre fleurissement, notamment les jardinières, en nombre plus réduit". Adossées sur les barrières d'un pont, qui surplombe un cours d'eau jouxtant les usines d'une célèbre eau pétillante, les jardinières s'avèrent toutefois utiles pour mettre en valeur le site.

Moins de jardinières pour autant de fleurs

Sur une longueur identique, leur nombre est passé de 250 à 125. "Elles ont été plus espacées, ce qui implique un fleurissement adapté, avec des plantes plus volumineuses, un substrat de qualité et un arrosage maîtrisé" indique le jardinier. Une association féérique ? "Aucune. Mais généralement, on intègre une plante retombante pour cacher le contenant (ipomée, petunia/surfinia, Dichondra Silver Falls...), une plante aérienne pour donner du rythme à la composition (Plumbago auriculata bleu ciel à la floraison tardive, carex, pennisetum...) et des plantes colorées, plutôt flashy selon les thèmes de couleurs choisis (jaune/orangé, bleu/blanc...) pour accrocher furtivement l'œil des automobilistes" détaille-t-il. Le jardinier insiste néanmoins sur le choix des végétaux : "il ne faut pas mélanger des plantes de terre sèche avec des plantes de terre humide, par exemple des sedums et des Lobularia, ça ne marche pas au niveau de l'arrosage".

Tous les plants sont achetés en mottes puis élevés 6-8 semaines dans les serres municipales pour un rendu immédiat fin avril, début mai. Quant aux suspensions, hormis quelques-unes qui ponctuent encore les ruelles de cette commune de 5 688 habitants, les jardiniers préfèrent les supprimer au profit de massifs de pleine terre, agrémentés d'arbustes palissés, de rosiers grimpants...

Au nom de la rose

Ghislaine de Féligonde, Louis Blériot... Leur spectre plane sur les rosiers qui portent leur nom dans la roseraie communale, qui accueille plus de 300 variétés, notamment des roses anciennes. "En association avec des graminées et/ou des vivaces couvre-sol, les rosiers, dont la floraison s'échelonne d'avril aux premières gelées, permettent de fleurir efficacement la ville. Pas besoin de fioritures" rappelle le jardinier. Ses préférés ? Les rosiers Canary Bird, qui fleurissent directement sur les "bois", et, sans être chauvin, les rosiers 'Saint-Galmier' obtenus par André Eve, ainsi que les rosiers 'Pétillante de Saint-Galmier' de Fabien Ducher.

Petit clin d'œil : sachez qu'Antoine Meilland, célèbre rosériste des pépinières éponymes, est originaire de Chambœuf, la commune voisine de Saint-Galmier qui a également vu naître Éric Thivillier.

Composition des massifs

Notre jardinier rappelle la recette du fleurissement durable, avec, dans l'ordre : "des bulbes, des iris, des rosiers, des fleurs d'été et il n'y a jamais de vides !". Observateur, il repère, en complément de ces valeurs sûres, des plantes qui pourraient donner une touche esthétique supplémentaire dans les massifs : des vivaces bien entendu, des plantes hautes (Arundo, Pennisetum macrourum...), mais aussi des arbustes, notamment des Lonicera fragrantissima (le jardinier ne se lasse pas de leur doux parfum) et des Malus 'Evereste', attirant de nombreux oiseaux (la zone de loisirs de l'étang des rivières est un refuge LPO), que les jardiniers associent à des graminées. Au printemps et à l'automne, les massifs sont fertilisés avec des engrais organiques. Tous sont paillés avec des broyats issus des

déchets de taille. "Pendant deux jours, une déchiqueteuse utilisée sur des plateformes de compostage, vient chez nous pour broyer tous nos déchets verts de l'année. D'un seul coup, nous disposons d'environ 1 500 m³ de broyats". Après criblage, une partie est composée puis mélangée à de la terre végétale. L'autre sert au paillage.

Enfin, les massifs sont agrémentés ponctuellement de décors, réalisés en régie par les services à partir de bois, métal et divers matériaux finement découpés. Certains représentent des animaux, des arbres et des bulles bien sûr, car n'oublions pas que Saint-Galmier est la ville qui pétille. Mais les services eux, ne bullent jamais pour embellir le cadre de vie.

UNE QUESTION DE PROPRETÉ

Pour Éric Thivillier, une commune fleurie ne possède ce titre qu'à la seule condition qu'elle soit propre. "Sur nos 12 jardiniers, l'un d'entre eux est affecté au ramassage des corbeilles de centre-ville. A bord d'un véhicule utilitaire, il sillonne aussi les espaces verts et les bords de route pour ramasser le moindre déchet". La propreté s'invite aussi dans le cimetière. Et cela concerne bien évidemment les herbes indésirables, que les jardiniers éliminent à la binette, à la griffe et au rotofil. En conformité avec la "Bulle Verte", une charte intercommunale visant à préserver la ressource hydrominérale, plus une goutte d'herbicide n'est appliquée depuis 2017 (NB : depuis 2008 sur les espaces publics). "Dans certains espaces exigus, tels que les cheminements étroits et/ou pentus, nous avons laissé l'herbe s'installer spontanément, que nous tondons toutes les 4-5 semaines. Nous n'avons pas semé de mélange spécifique car en cas d'orage, les semis réalisés sur les sites pentus risquent de glisser" explique-t-il.



JAVOY PLANTES
Pépinière de plantes grimpantes
partenaire majeur de l'aménagement paysager
depuis plus de 30 ans

- ✓ 1^{er} producteur de climatisés de France
- ✓ 1,2 M de plants produits par an
- ✓ 500 variétés de plantes grimpantes







FLORISCOPE
stock

Pour + d'infos
3355 Rue du Parc Floral
42000 SAINT-CYR-DE-VAL
contact@javoxy-plantes.com
www.javoxy-plantes.com